

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1804
Le 26 août 2014 à 10 heures 25
est né(e)⁽¹⁾ Elina
des REIS

du sexe Féminin née à Villeneuve-St-Georges
reconnu(e)⁽²⁾ le 30 juillet 2014 à Combs-
la-Ville (Seine-et-Marne)
par⁽³⁾ les père et mère

Délivré conforme aux registres, le 27 AOUT 2014

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil



EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° _____

Le _____ à _____ heures _____
est né(e)⁽¹⁾ _____

du sexe _____ à _____

reconnu(e)⁽²⁾ _____

par⁽³⁾ _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé(e) le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé(e) le _____
à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.